

## L'éthique, un repère pour tous...

Il existe quatre principes dans les approches éthiques médicales.

- **L'autonomie** : exige de reconnaître la faculté d'une personne à avoir des opinions, à faire des choix en toute connaissance de cause et en fonction de ses propres valeurs et croyances.
- **La bienfaisance** : contribue au bien-être et à la qualité de vie.
- **La non-malfaisance** : contraint à ne pas nuire et ne pas blesser.
- **La justice distributive** : oblige à appliquer une équité dans l'administration des soins lorsque les ressources sont limitées.



## En résumé

Le rôle du Comité d'éthique envers les patients est de veiller à ce que le respect de la personne, de ses convictions et de ses droits soit assuré et d'apporter l'aide à la décision dans une attitude d'empathie.

**Le comité d'éthique est une instance pluraliste  
et commune à tous les sites d'EpiCURA.**

**Vous souhaitez le contacter ?  
[comiteethique@epicura.be](mailto:comiteethique@epicura.be)**

Ne pas jeter sur la voie publique - Avril 2022.



**EpiCURA**  
mon hôpital

Centre Hospitalier EpiCURA asbl  
Siège social :  
rue Louis Caty 136 - 7331 Baudour

**T. : 078 / 150 170**  
**[www.epicura.be](http://www.epicura.be)**



Editeur responsable : François Burhin - Rue Louis Caty 136 - 7331 Baudour

# L'éthique

**EpiCURA**  
mon hôpital

**L'éthique est un questionnement permanent qui vise à déterminer comment agir au mieux, dans le respect des personnes.**

Il s'agit d'une réflexion collective et pluridisciplinaire, basée sur l'expérience, nécessaire pour aboutir à des choix ajustés et raisonnables, encadrés par la loi et résultant de l'étude de diverses possibilités.

L'éthique peut apporter une réflexion sur le **sens donné aux soins**, traitements, diagnostics. Pour simplifier, on pourrait se poser la question « pourquoi ou pour quoi » en complément au « comment » qui fait l'objet de la majorité des discussions médicales.

## Le Comité d'éthique

Il s'agit d'une instance indépendante dont le but principal est de répondre aux questions d'ordre moral que le personnel soignant ou le patient et ses proches peuvent se poser dans le contexte des soins hospitaliers.

À EpiCURA, le Comité d'éthique se compose de médecins attachés à l'hôpital, de médecins généralistes non attachés à l'hôpital, de membres du personnel soignant et paramédical de l'hôpital, d'un juriste et d'une secrétaire.

Le Comité d'éthique exerce essentiellement 3 fonctions :

- accompagner et conseiller concernant les aspects éthiques de **la pratique des soins hospitaliers** ;
- aider à la prise de décision dans des **situations individuelles ou collectives** difficiles ou conflictuelles ;
- rendre un avis sur tout **protocole d'expérimentation et de recherche clinique**, en veillant au sérieux des pratiques d'expérimentation et à la défense des droits du patient et des personnes participant aux expérimentations biomédicales.

## Ses missions essentielles

Protéger

Garantir les droits du patient

Garantir le bien-être du patient

### Quand faire appel au Comité d'éthique ?

- **Lorsqu'il y a conflit de valeurs**  
*p.ex.* : entre choix du patient et traitement médical indiqué, durée de vie et qualité de vie,...
- **Lorsque la prise de décision est difficile**  
*p.ex.* : nutrition passive forcée, réadmission en service de réanimation, nouvelle chimiothérapie, demande d'euthanasie,...
- **Lorsque l'autonomie de la personne est altérée ou difficile à évaluer**
- **Lorsque le patient n'est pas en capacité d'exprimer sa volonté**  
*p.ex.* : désignation d'une personne de confiance, cascade légale de prise de décision,...

Si mon état se dégrade, je souhaite obtenir l'euthanasie, même si je n'en ai pas parlé auparavant.  
Peut-on me la refuser ?  
Et dans ce cas ai-je un recours ?

Les situations rencontrées peuvent être parfois techniquement simples, mais humainement compliquées.

Quelques exemples de situations où peuvent émerger des questions d'éthique.

Peut-on attacher ma maman pour la nourrir par sonde ?

Puis-je cacher à mon grand-père qu'il souffre d'un cancer ?

Si je suis dans le coma, qui peut prendre les décisions à ma place ?

Pourquoi m'a-t-on interdit de rendre visite à Mamie en période de pandémie ?

J'ai déjà pensé à l'euthanasie, mais quand faut-il se décider ?

Puis-je refuser le traitement que mon médecin me propose ?

J'ai 15 ans, est-ce que le résultat de mon test de grossesse peut être communiqué à mes parents ?